

Changements importants visant votre Régime à cotisations déterminées (CD) et votre Régime d'épargne volontaire (REV) de Postes Canada

Société canadienne des postes | FAQ

Foire aux questions

1. Dois-je prendre certaines mesures à l'égard de mon compte en vue de la transition de la Sun Life à la Canada Vie?

Non, la Canada Vie s'occupera de tout.

2. Pourquoi changeons-nous de fournisseur de Régimes de retraite collectifs?

En effectuant un transfert à la Canada Vie, vos Régimes de garanties et de retraite se trouveront auprès du même fournisseur. Vous aurez donc un accès simplifié au service à la clientèle, aux outils et aux ressources, notamment un numéro sans frais pour le service à la clientèle de la Canada Vie réservé aux employés de Postes Canada. Vous aurez accès à un seul site Web, Ma Canada Vie au travail^{MC}, pour consulter l'information sur vos Régimes de garanties et d'épargne collectifs. Vous pouvez communiquer avec un conseiller aux participants de la Canada Vie, un professionnel autorisé des domaines de la santé et de la gestion du patrimoine, pour obtenir un soutien personnalisé afin de vous assurer que vous tirez le maximum de vos Régimes détenus auprès de la Canada Vie et de vous aider à réaliser vos objectifs. En plus d'un service simplifié, les frais seront moins élevés. Reportez-vous à la question 5 pour plus de renseignements.

3. Que dois-je faire?

Comme nous avons pris soin de transférer les renseignements, il ne vous restera plus qu'à utiliser votre Régime. Voici ce que vous devez faire :

1. Assurez-vous de vous inscrire à Ma Canada Vie au travail (macanadavieautravail.com) et de passer en revue vos renseignements.
2. Consultez le site d'accueil pour obtenir de l'information sur le transfert (bienvenue.canadavie.com/postescanada).
3. Prenez un rendez-vous avec un conseiller aux participants dans le site d'accueil.
4. Participez à une séance d'information.

4. À quel endroit puis-je consulter mes comptes en ligne?

Vous pouvez consulter vos comptes en ligne par l'entremise de Ma Canada Vie au travail (macanadavieautravail.com).

Si vous utilisez déjà Ma Canada Vie au travail pour les garanties collectives :

1. Visitez le site Web Ma Canada Vie au travail.
2. Ouvrez une session au moyen de vos données d'ouverture de session.
3. Les renseignements sur votre épargne collective s'y trouveront automatiquement.

Si vous n'êtes pas déjà inscrit :

1. Visitez le site Web Ma Canada Vie au travail.
2. Cliquez sur S'inscrire. Vous devrez indiquer votre numéro de police (**74216**) et votre numéro d'employé.

- Il s'agit du nom d'utilisateur et du mot de passe que vous utiliserez pour accéder aux renseignements sur vos garanties et votre épargne collectives.

À partir de Ma Canada Vie au travail, vous pourrez :

- Utiliser l'outil Objectifs de retraite
- Visualiser l'information de votre compte et vos placements actuels
- Effectuer des transferts entre les options de placement
- Modifier vos directives de placement à l'égard des cotisations futures
- En savoir plus sur vos options de placement
- Mettre à jour des renseignements, notamment vos numéros de téléphone, votre adresse de courriel et votre désignation de bénéficiaire
- Obtenir des copies de reçus fiscaux au titre du REER (le cas échéant)
- Accéder à vos Régimes de garanties et d'épargne collectifs à partir d'un seul endroit

5. Comment mes actifs de la Sun Life seront-ils investis auprès de la Canada Vie?

Veillez vous reporter au document PDF sur la sélection de fonds dans le site d'accueil (bienvenue.canadavie.com/postescanada)

Fonds de la Canada Vie	FGPAD	Fonds Sun Life	FGPAD*	Réduction	Quels fonds sont visés par les changements?
Fonds cycle de vie					
LifePath 2020 BlackRock	0,235 %	Fonds distinct indiciel LifePath 2020 BlackRock	0,340 %	-0,105 %	
LifePath 2025 BlackRock	0,241 %	Fonds distinct indiciel LifePath 2025 BlackRock	0,390 %	-0,149 %	
LifePath 2030 BlackRock	0,248 %	Fonds distinct indiciel LifePath 2030 BlackRock	0,450 %	-0,202 %	
LifePath 2035 BlackRock	0,254 %	Fonds distinct indiciel LifePath 2035 BlackRock	0,450 %	-0,196 %	
LifePath 2040 BlackRock	0,259 %	Fonds distinct indiciel LifePath 2040 BlackRock	0,460 %	-0,202 %	
LifePath 2045 BlackRock	0,262 %	Fonds distinct indiciel LifePath 2045 BlackRock	0,460 %	-0,198 %	
LifePath 2050 BlackRock	0,264 %	Fonds distinct indiciel LifePath 2050 BlackRock	0,460 %	-0,196 %	
LifePath 2055 BlackRock	0,268 %	Fonds distinct indiciel LifePath 2055 BlackRock	0,470 %	-0,202 %	
LifePath 2060 BlackRock	0,299 %	Fonds distinct indiciel LifePath 2060 BlackRock	0,420 %	-0,121 %	

Fonds de la Canada Vie	FGPAD	Fonds Sun Life	FGPAD*	Réduction	Quels fonds sont visés par les changements?
Fonds de retraite LifePath BlackRock	0,236 %	Fonds distinct indiciel LifePath Retraite 1 BlackRock	0,290 %	-0,054 %	
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Fonds du marché monétaire LK (Mackenzie)	0,093 %	Fonds distinct du marché monétaire Financière Sun Life	0,19%	-0,097%	✓
CIG 5 ans	s. o.	Fonds garanti 5 ans	s. o.	s. o.	
Obligations canadiennes					
Fonds indiciel d'obligations canadiennes (GPTD)	0,117 %	Fonds distinct indiciel d'obligations canadiennes GPTD	0,19 %	-0,073 %	
Actions canadiennes					
Fonds indiciel d'actions canadiennes (GPTD)	0,117 %	Fonds distinct indiciel d'actions canadiennes GPTD	0,20 %	-0,083 %	
Fonds d'actions canadiennes (CC&L)	0,337 %	Fonds distinct collectif d'actions canadiennes CC&L	0,34 %	-0,003 %	
Fonds d'actions étrangères					
Fonds d'actions mondiales (MFS)	0,573 %	Fonds distinct d'actions mondiales MFS	0,59 %	-0,017 %	
Fonds indiciel d'actions américaines enregistré (BlackRock)	0,187 %	Fonds distinct indiciel d'actions américaines BlackRock (enregistré)	0,19 %	-0,003 %	
Fonds d'actions internationales (MFS)	0,593 %	Fonds distinct d'actions internationales MFS	0,61 %	-0,017 %	

* Les frais de gestion de placements et les frais d'exploitation du fonds (FGPAD) indiqués ne tiennent pas compte des taxes applicables. Les frais d'exploitation du fonds varient en fonction de la valeur de l'actif et des dépenses réellement engagées; ils ne sont ni garantis ni projetés. Ces frais sont déclarés rétrospectivement sur la base d'une année civile et sont calculés sous forme d'un pourcentage du fonds.

6. Où les renseignements futurs sur les placements se trouveront-ils?

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur vos options de placement en ligne :

- macanadavieautravail.com > Épargne > Gestion du portefeuille > Placements
- Votre site Web du Régime de la SCP (cpcpension.com)
- Votre guide sur les placements du Régime de retraite à cotisations déterminées (CD) et Régime d'épargne volontaire (REV)

7. Comment puis-je apporter des changements à mes directives de placement ou à mes placements actuels?

La Canada Vie vous offre des moyens simples de modifier vos directives de placement pour les cotisations futures et de transférer de l'argent d'un fonds à un autre. Vous pouvez apporter des modifications en ligne dans le site macanadavieautravail.com ou téléphonez à la Canada Vie pour parler à un représentant.

- Ouvrez une session dans Ma Canada Vie au travail, puis cliquez sur Outils et ressources > Modifier votre portefeuille
- Ou appelez la Canada Vie au 1 866 716-1313 pour parler à un représentant du service à la clientèle

8. Comment vais-je recevoir mes relevés?

La Canada Vie enverra les relevés par la poste à votre adresse postale sur une base semestrielle. Vous pouvez également accéder en tout temps à vos relevés en ligne à macanadavieautravail.com.

9. Quels sont les avantages de participer au Régime de retraite à cotisations déterminées (CD) de la Société canadienne des postes?

- L'employeur verse des cotisations de contrepartie égales jusqu'à 5 % de la rémunération.
- L'épargne est simplifiée grâce aux retenues salariales – assurez-vous de toujours passer en premier.
- Vos cotisations au Régime d'épargne volontaire s'accompagnent d'une réduction d'impôt immédiate.
- Les versements périodiques effectués tout au long de l'année atténuent les effets de la volatilité du marché.
- Les frais sont inférieurs à ceux qui sont généralement proposés aux épargnants.
- L'accès aux conseillers aux participants offre un soutien personnalisé.

10. L'information sur le taux de rendement sera-t-elle transférée de la Sun Life lors du passage à la Canada Vie?

Non, l'information précédente sur le taux de rendement ne sera pas transférée et ne sera pas disponible dans le site Web Ma Canada Vie au travail. Cela ne veut pas dire que vous perdrez les rendements. La totalité du solde de votre compte, y compris le rendement des placements, sera transférée. Cela signifie seulement que, lorsque vous consulterez l'historique des rendements, vous n'aurez pas accès à l'information antérieure au 1^{er} septembre 2021.

11. Où puis-je trouver des renseignements sur les taux de rendement?

Vous trouverez ces renseignements dans le site Ma Canada Vie au travail (macanadavieautravail.com). Ouvrez une session dans votre compte, puis cliquez Épargne > Renseignements sur les régimes > Taux de rendement des fonds et taux de rendement personnel. Votre taux de rendement personnel sera affiché après 12 mois.

Vous trouverez tous les renseignements sur les fonds dans Ma Canada Vie au travail, sous Épargne > Gestion du portefeuille > Placements.

12. Où puis-je obtenir de plus amples renseignements?

Composez le 1 866 716-1313, le numéro du service à la clientèle de la Canada Vie réservé aux employés de Postes Canada, après le 9 août 2021, pour parler à un représentant du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h HE, ou ouvrez une session dans Ma Canada Vie au travail (macanadavieautravail.com).

Pour obtenir du soutien technique, composez le 1 888 222-0775 du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h HE.



Pour des outils et ressources d'apprentissage en ligne, consultez Parcours judicieux (smartpathnow.com) pour accéder à des vidéos didactiques, à des outils interactifs et à des articles instructifs qui vous aideront à en apprendre davantage sur l'épargne et la planification de la retraite.

Pour communiquer avec AccèsRH, composez le 1 877 807-9090.